

Motion du 8 mars 2023 de Mmes et MM. Alain de Kalbermatten, Jean-Luc von Arx, Luc Zimmermann, Fabienne Beaud, Matthias Erhardt, Sebastian Aeschbach, Maxime Provini, Christian Steiner, Alain Miserez, Fabienne Aubry-Conne et James Berclaz-Lewis: «Pour la création d'une intelligence artificielle au service des collaborateur-trice-s de la Ville de Genève et de sa population, dans le respect des règles éthiques, de confidentialité et de souveraineté des données».

(renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal lors de la séance du 29 novembre 2023)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

La Ville de Genève est une ville en constante évolution, avec une population croissante et des besoins en constante mutation. Dans ce contexte, l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pourrait apporter une réelle plus-value à la commune. En effet, l'IA peut aider la Ville de Genève à mieux comprendre les besoins et les attentes de ses citoyens, à optimiser les services qu'elle offre, et à prendre des décisions plus éclairées en matière de développement urbain, d'environnement, de sécurité publique et d'autres domaines clés. En outre, l'IA peut aider à identifier des opportunités de croissance économique et démographique, en aidant les magistrats à mieux comprendre les tendances et les besoins du marché. Enfin, l'IA peut également aider la Ville de Genève à mieux gérer ses ressources et à rationaliser ses processus, en permettant une meilleure planification et un meilleur contrôle de ses activités. En somme, l'IA peut être un outil puissant pour aider la Ville de Genève à atteindre ses objectifs de manière plus efficace et plus efficiente, tout en améliorant la qualité de vie de ses citoyens.

Considérant:

- l'importance croissante de l'intelligence artificielle (IA) dans notre société, ainsi que ses nombreuses applications potentielles pour améliorer la vie quotidienne de la population;
- que la Ville de Genève a toujours été à la pointe de l'innovation technologique et de la promotion de la qualité de vie de ses citoyens;
- que la Ville de Genève dispose de nombreuses données publiques et privées pertinentes qui pourraient être utilisées pour alimenter une IA au service de la population;
- l'importance de fournir des informations utiles aux citoyens sur les compétences municipales telles que la voirie, la gestion des déchets, l'urbanisme, l'environnement, la sécurité, la culture, le patrimoine, le sport, les bibliothèques, les musées, les archives;
- l'enjeu de la souveraineté des données et leur fuite vers des entreprises technologiques comme Google, Microsoft et Facebook;

- qu'il y a des entreprises actives dans la création d'intelligence artificielle à Genève,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier la mise en place d'un projet d'IA pour la Ville de Genève, en tenant compte des besoins et des priorités de la Ville, ainsi que des attentes des citoyens;
- à identifier les domaines d'application les plus pertinents de l'IA, tels que la mobilité, la sécurité, la gestion des déchets, l'urbanisme, etc. Cette IA serait également conçue pour répondre aux questions des citoyens sur la ville, ses institutions, ses politiques, ses règles et ses réglementations;
- à associer les citoyens et les partenaires locaux à la réflexion sur l'utilisation de l'IA, en organisant des consultations publiques et des débats. Cette IA serait accessible via un site web, une application mobile et d'autres canaux numériques, ainsi que par des agents virtuels et des chatbots. Nous appelons donc les autorités compétentes de la Ville de Genève à allouer les ressources nécessaires à la création de cette IA, en veillant à ce que les normes éthiques et démocratiques les plus élevées soient respectées tout au long du processus;
- à garantir que la mise en place de l'IA respecte les règles juridiques en vigueur, en particulier en matière de protection de la vie privée et de sécurité des données.